



PEN INTERNATIONAL

**La lettre mensuelle de John Ralston Saul,
président international du P.E.N.**

Le 18 janvier, 2012

Chères et chers amis et membres du PEN,

Dans quelques jours, une importante délégation – nous serons dix en tout – se rendra à Mexico. Il s'agira d'une forte affirmation de solidarité avec les écrivains et journalistes mexicains. Et ce sera aussi un geste singulier en ce que tout l'exécutif du PEN International s'y trouvera – Hori Takeaki, Eric Lax et moi-même – ainsi que la présidente du Comité de défense des écrivains persécutés (CODEP) – Marian Botsford Fraser – et des représentants des quatre Centres nord-américains et des centres anglais et japonais. Nous ferons acte de présence auprès de nos collègues mexicains en compagnie aussi de Russell Banks, Adrienne Clarkson, Émile Martel, Larry Siems, Gillian Slovo et Adam Somers, ainsi que de Renu Mandhane, directrice du Programme des droits internationaux de la personne de la Faculté de droit de l'Université de Toronto. [LIRE LA SUITE...](#)

Mission Mexicaine :

PEN International demande la fin de la guerre contre les journalistes, les écrivains et les blogueurs du Mexique.

Le Mexique est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les journalistes. Depuis l'an 2000 au moins 67 journalistes, écrivains et blogueurs ont été tués; 12 sont disparus; une multitude ont été menacés et harcelés; une multitude d'attaques aux explosifs ou armées ont été perpétrées contre des établissements de presse.

Malgré ses obligations constitutionnelles et dans le domaine des droits de la personne, le Mexique continue de violer les droits fondamentaux des journalistes et des écrivains. Parmi ces droits, on compte le droit à la vie, le droit de ne pas subir la torture, le droit au travail et les droits à la liberté d'expression.

Les crimes contre les journalistes ne font pas l'objet d'enquêtes adéquates et les autorités ont amené moins de dix pour cent des cas devant la justice. Malgré son titre, le Bureau du procureur spécial pour le suivi des crimes commis contre la liberté d'expression n'a ni le droit d'enquêter sur les crimes, de poursuivre les coupables présumés, ni de s'attaquer aux organisations de trafic de drogue. Les crimes dont sont soupçonnés des membres des forces armées tombent sous la juridiction militaire et restent impunis dans leur presque totalité.

Il existe un réseau de lois qui limitent l'expression et qui prêtent à corruption. Quatorze états mexicains ont des lois qui criminalisent la liberté d'expression. On utilise des lois contre la diffamation pour harceler les journalistes qui dévoilent la corruption. Le cadre réglementaire prévient la diversification des moyens de communication.

LA SITUATION EST URGENTE ET EXIGE DES RÉPONSES IMMÉDIATES. LE GOUVERNEMENT DU MEXIQUE DOIT

1.S'ASSURER QUE LE COMITÉ DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS CONTRE LES JOURNALISTES AGISSE D'UNE MANIÈRE TRANSPARENTE ET ACCESSIBLE, DISPOSE DE L'EXPERTISE TECHNIQUE ET DES RESSOURCES APPROPRIÉES ET PUISSE ADOPTER ET APPLIQUER DES ORDRES DE PROTECTION À EXÉCUTION IMMÉDIATE.

2.GARANTIR DES ENQUÊTES ET DES POURSUITES RAPIDES, APPROFONDIES ET IMPARTIALES CONTRE TOUS CEUX QUI COMMETTENT LES CRIMES EN QUESTION ET ACCORDER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR Y ARRIVER.

3.RÉFORMER LES LOIS ET CHANGER LES POLITIQUES AFIN DE S'ASSURER QUE LES JOURNALISTES ET LES DIVERS MÉDIAS PUISSENT FONCTIONNER SANS MENACE DE POURSUITES JUDICIAIRES.

4.AMENDER LES LOIS AFIN QUE LES CRIMES DONT SONT SOUPÇONNÉS LES MEMBRES DES FORCES ARMÉES FASSENT L'OBJET D'ENQUÊTES ET DE POURSUITES DEVANT LES AUTORITÉS CIVILES.

LES GOUVERNEMENTS DU CANADA, DES ÉTATS-UNIS ET DE L'UNION EUROPÉENNE DOIVENT

5.INSCRIRE CETTE QUESTION À L'AGENDA DE LEUR POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN RÉCLAMANT L'EXÉCUTION DES RECOMMANDATIONS CI-HAUT.

6.CONDITIONNER L'ASSISTANCE À LA LUTTE CONTRE LA DROGUE À UNE APPLICATION RIGOUREUSE ET EFFICACE DU GOUVERNEMENT DU MEXIQUE À LA CORRECTION DES VIOLATIONS DES DROITS DES JOURNALISTES.

Pour en savoir plus sur ce dossier, télécharger le rapport (en anglais) Corruption, Impunity, Silence: The War on Mexico's Journalists rédigé par PEN Canada et le Programme sur les Droits de la Personne de la Faculté de Droit de l'Université de Toronto: <http://bit.ly/ycdXYP>

[Lire la lettre envoyée aux médias et écrivains mexicains qui sera signée par plus de 160 écrivains de plus de 40 pays , et SIGNEZ LÀ VOUS AUSSI.](#)

Faites-la parvenir au P.E.N. Québec et nous l'acheminons (quebec.pen@gmail.com)



P.E.N. QUÉBEC

Résidence d'auteurs en exil : Edem Awumey à Québec



Du 1er décembre 2011 au 29 février 2012, la résidence d'écrivains, en plein cœur du Vieux-Québec, accueille l'écrivain d'origine togolaise Edem Awumey dans le cadre de la résidence d'auteurs en exil.

[En savoir plus](#)

APPEL DE CANDIDATURES 2012-2013

Les candidatures pour la prochaine résidence d'écrivains en exil peuvent dès maintenant être envoyées à Émile Martel, président du P.E.N. Québec (enmartel@videotron.ca).

Conditions d'admission :

- avoir le statut de résident permanent ou de citoyen canadien
- avoir écrit au moins 2 œuvres littéraires publiées à compte d'éditeur
- pouvoir communiquer en français

La résidence aura lieu du 1er décembre 2012 au 28 février 2013 à la Maison de la littérature de l'Institut Canadien de Québec.

Date limite pour déposer votre candidature : à préciser.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Relevé de décision de l'Assemblée générale annuelle 2011

Voir document en pièce jointe

Prochain événement : 20 mars à l'auditorium de la BANQ

Lors de la lecture traditionnelle du passage des saisons à la BANQ organisée par les Écrits des Forges, avec quatre poètes et le jazzman Daniel Lessard, P.E.N. Québec sera présent pour la lecture du Printemps, le 20 mars, afin de représenter le cas de **Liu Xiaobo**, prix Nobel de la paix de 2010.

Plusieurs autres centres PEN organiseront des actions en sa faveur ce même jour, veille de la Journée mondiale de la poésie.

Le 19 Janvier 2007, c'était il y a 5 ans, l'écrivain-journaliste turc, défenseur de la minorité arménienne, Hrant Dink fut assassiné...



Journaliste mondialement connu pour sa défense de la minorité arménienne en Turquie, Hrant Dink écope d'un premier procès pour avoir évoqué le massacre des Arméniens de 1915 sous le nom de génocide. Des phrases tirées hors contexte de son article : «Faire la connaissance de l'Arménie» sont interprétées comme une «insulte à l'identité nationale turque». Toutefois, au nom de la liberté d'expression, un tribunal de province l'acquitte lors d'un premier procès. Seul reste à régler un deuxième procès pour « tentatives d'influencer la justice ». Mais les ultranationalistes en décident autrement et le 19 janvier 2007, il est assassiné par l'un d'eux.

Seule consolation au massacre de cette vie : une grande manif., rapporte le journal Libération, regroupant 100.000 manifestants turcs, kurdes et autres assistaient à ces funérailles et portaient des panneaux clamant : «Nous sommes tous Arméniens».

Aung San Suu Kyi, candidate aux élections législatives partielles

P.E.N. Québec se réjouit de l'annonce de la candidature de Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, aux élections législatives partielles du 1er avril au Myanmar. Un test pour les ambitions du nouveau régime qui promet des élections libres et justes.

Dernière protestation du P.E.N. Québec

TURQUIE: Fin d'année malheureuse pour 30 écrivains emprisonnés, plus de 70 en procès et 25 récemment arrêtés

Le PEN International est profondément inquiet au moment où s'achève l'année 2011 de constater le nombre d'écrivains emprisonnés, plus 70 autres détenus envoyés à leur procès, sans omettre 25 nouveaux cas d'arrestation au cours des derniers jours. Cette forme de surveillance accrue a eu son effet de frisson parmi les écrivains qui visiblement sont inquiets de l'année à venir. Le PEN International réclame la fin des arrestations et la libération des écrivains et journalistes détenus alors qu'ils exerçaient leur droit à la libre expression, un droit auquel la Turquie a souscrit en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies et la Convention européenne des Droits de l'Homme.

[Lire la suite](#)

Les membres du Conseil d'administration du P.E.N. Québec :

Président : Émile Martel

Trésorier et président du CODEP : Pierre Bédard

Administrateurs :

Gaston Bellemare

Claudine Bertrand

Cécile Cloutier

Stéphane Despatie

Nadia Ghalem

Roger-Paul Gilbert

Gary Klang

Hélène Poiré

Chargée des projets spéciaux :

Ève Pariseau

Secrétaire exécutive :

Eve Léger-Bélanger

Communications :

Stéphanie Lemétais

Les membres d'honneur :

Gaston Bellemare

Lise Bissonnette

Marie-Claire Blais

Denise Bombardier

Nicole Brossard

Roch Carrier

Herménégilde Chiasson

Jacques Godbout

Naïm Kattan

Linda Leith

Antonine Maillet

Yann Martel

Jean-Louis Roy

Jean Royer

John Ralston Saul

Michel Tremblay